

l'enseignement en question(s)

Comment résister positivement au décret inscriptions ?

Le décret régulant les inscriptions en 1^{re} secondaire empêche des enfants d'accéder à l'école de leur choix. Il y a une astuce pour en tirer parti.

C'est devenu un marronnier et celui-là nous repasse les plats sans plus créer de surprise. Conçu à l'hiver 2009, le décret régulant les inscriptions en 1^{re} secondaire s'applique pour la cinquième fois. En gros : les parents inscrivent leur enfant après le Carnaval ; au moment de l'inscription, ils remplissent un formulaire où ils peuvent citer dix écoles où ils souhaitent aller (ils

les classent par ordre de préférence).

Dans les écoles complètes (où la demande excède la place), on trie les élèves selon des critères (distance domicile-école, etc.). L'élève qui n'est pas reçu dans l'école (ou dans l'une des écoles) de son choix voit son cas réglé par la Commission inter-réseaux des inscriptions. Pour les inscriptions 2014, 93,94 % des élèves ont été admis dans l'école de leur



Plusieurs élèves ont franchi le pas ensemble, à l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Saint-Gilles. © PIERRE-YVES THIENPONT.

1^{er} choix (83,36 % à Bruxelles). Tous les élèves ne sont pas laissés en plan. Certains ont été casés dans l'école correspondant à leur 2^e, 3^e choix, etc.

A ce stade, et selon les comptes de la Ciri, 1.049 enfants sont réellement sans école. Ce nombre va fondre (désistements, élèves de 6^e primaire qui redoublent...) pour se réduire à quelques centaines d'enfants à la fin août. Ceux-là

devront faire leur deuil des écoles mentionnées sur leur formulaire d'inscription. Ils devront se résoudre à rejoindre une école qui ne les attirait pas au départ ou laisser la Ciri les affecter dieu sait où.

Cette histoire, c'est celle qu'a vécu Yves Fonck il y a un an. Mais il a pris les devants. Il a réuni une dizaine de parents de l'école primaire où était scolarisé son fils et se trouvant dans sa situation. En-

semble, ils ont frappé à la porte d'une école que personne d'entre eux n'aurait sollicitée spontanément. L'idée : à plusieurs, ce sera plus facile ; jetés dans une école inconnue et non souhaitée, les enfants, ainsi, ne seront pas totalement perdus. Un an après, nous avons retrouvé Yves Fonck pour voir si la formule a marché. ■

PIERRE BOUILLON

parent d'élève « Se réunir pour, ensemble, forcer une mixité »

ENTRETIEN

Yves Fonck est le père d'un enfant qui, il y a un an exactement, était en 6^e primaire.

Vous pouvez d'abord rappeler ce qui s'est passé l'an dernier ? Mon fils finissait son école primaire à J.J. Michel (Saint-Gilles, Bruxelles). Nous voulions l'inscrire dans un bon bahut - Decroly, Charles Janssens, etc. Mais nous avons appris au printemps que nous étions reçus nulle part. On craignait de se retrouver en septembre sans école.

Vous avez donc repéré une école dans le quartier... Qui n'était pas, a priori, une école que vous recherchiez... L'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Une école en discriminations positives. Je suis allé trouver le directeur. Il m'a expliqué que son indice socio-économique était égal à 1 alors que, par comparaison, Saint-Michel était à 18. Sa situation écartait de chez lui les gens de la bourgeoisie moyenne. Son école est caractérisée par une grande mixité culturelle.

L'originalité de votre démarche, c'est que vous choisissez cette école mais que vous n'y allez pas tout seul... Voilà ! Exactement. Je savais que, pour provoquer une mixité



Yves Fonck : il est possible de donner le même enseignement aux riches et aux pauvres... © D.R.

sociale qui n'existe pas, il faut une graine, un noyau ! Et comme à J.J. Michel, dix familles étaient dans la même situation que nous, j'ai proposé à celles-ci d'aller rendre visite à Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Et ça s'est tellement bien passé que les parents ont demandé une deuxième visite, avec les enfants cette fois, pour que ceux-ci prennent la tempé-

rature d'un collège qu'ils n'avaient pas choisi.

Et sur ces dix familles, combien se sont finalement inscrites à Saint-Jean-Baptiste de la Salle ? Les dix. Mais trois semaines après la rentrée des classes de septembre, deux ont appris qu'ils étaient finalement reçus dans l'une des écoles qu'ils avaient initialement désirées. Et ils sont partis.

Pour résumer l'intérêt de votre formule, c'est que votre enfant n'était donc pas jeté tout seul dans cette école. Il avait quelques amis avec lui. Mon fils avait dit à l'époque que le plus important pour lui était d'être avec ses copains. Cela dit, on n'a pas voulu créer un mini-ghetto au sein de ce collège et ces dix enfants ont été séparés en deux groupes.

Comment ça se passe ? L'accueil a été bon ou ça été quand même un peu compliqué ? Non, tout s'est très bien passé ! Très tôt, trois jours après la rentrée, il y a eu une petite bagarre, entre une fille du groupe de J.J. Michel et un petit dur du collège. L'école est immédiatement intervenue. On a réuni les acteurs de la scène. L'affaire a été réglée le jour même.

Cet incident était dû à cet arrivage d'enfants venus d'ailleurs ou cela relevait de la vie ordinaire d'une école ? Peut-être les deux. Mais depuis lors, ce gamin est devenu le copain des enfants de J.J. Michel.

Il y a eu d'autres incidents ? Des incidents... positifs !

C'est-à-dire ? Je vous donne un exemple. Celui d'une prof de français très très exigeante. On organisait un souper chez nous avec tous les parents de l'opération. On parlait de cette enseignante. Quelqu'un a fait valoir que tout le monde se plaint du niveau par le bas et que là, au contraire, un prof tire les choses par le haut. On s'est dit qu'il ne fallait pas lui mettre des bâtons dans les roues. Et finalement, les choses ont bien tourné, les enfants se sont habitués.

Cela veut dire quoi ? Que vous avez donc dû revoir le cliché des écoles bourgeoises à haut niveau et les écoles plus difficiles sans exigence ? Saint-Jean-Baptiste lui-même s'est distancé de l'enseignement catholique, au départ élitiste, pour donner un même enseignement aux pauvres et aux riches. Le corps enseignant de

l'école est sensible à ce discours et veut prouver que l'on peut donner un enseignement de qualité à un milieu défavorisé. Et c'est ce qu'ils font !

Votre enfant est heureux ? C'est une école en discriminations positives avec une attention à chaque élève. Mon fils est heureux de ça - il a besoin d'être identifié en tant qu'individu. De temps en temps, il a un spasme ; il se dit qu'il aurait pu aller ailleurs, à Charles Janssens, etc. On sent, en écoutant les enfants, quand ils parlent de ces écoles, qu'ils sont dans une société de l'image où une marque, on ne sait pas pourquoi elle est bonne, mais on la veut quand même. On veut H&M et point à la ligne.

N'empêche : il est heureux... Il est heureux, se fait de nouveaux potes dans cette école. Il y a une bonne ambiance, peu de rixes. Dans d'autres collèges, plus cotés, la mixité ne va pas de soi. On l'a imposée mais des enfants y subissent une forme de racisme.

Vous-même : votre représentation des « bonnes » et « mauvaises » écoles a changé ? Elle s'est clarifiée car, avant, je n'étais pas si attentif aux choses. Je préfère une école qui donne envie aux enfants d'ap-

prendre même si elle va moins vite, plutôt que des écoles qui préparent des machines de guerre, des petits soldats pour multinationales. Je me souviens d'un directeur de bon collège disant que ceux qui sortent de son école ne ratent pas leur 1^{er} candi à l'université. C'était un discours violent, tenu devant des parents qui veulent que leur enfant joue des coudes. On ne stimule pas la collaboration mais la compétition.

Votre démarche sert-elle d'exemple ? J'aimerais, même si je ne vais pas en faire un métier - pendant un trimestre, tout ça m'a coûté un mi-temps ! Mais relayer une idée à laquelle je crois, ça oui.

Et vous êtes sollicité, pour ça ? On me fait participer à des débats. Et ça me va parce que je crois à l'idée que des groupes de parents peuvent se réunir pour, ensemble, forcer une mixité.

Est-ce que, dans un sens, vous avez changé Saint-Jean-Baptiste de la Salle ? Je crois... La méfiance dont j'étais l'objet, tout au début, a disparu. Je pense avoir fait du bien au corps professoral, en en disant du bien ! ■

Propos recueillis par PIERRE BOUILLON